

La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative pour y recevoir du courrier et accéder à leurs droits civils, civiques et sociaux tels que la délivrance d'une pièce d'identité, l'inscription sur les listes électorales ou encore l'accès à des prestations sociales. Le CCAS est dans l'obligation légale de pouvoir délivrer une attestation d'élection de domicile à toute personne sans domicile stable à condition qu'un lien avec la commune soit identifié. Celui-ci pouvant être :

- Un hébergement
- Un emploi
- Un suivi médico-social ou social
- Un enfant scolarisé
- Un lien familial avec une personne vivant sur la commune

Vous pouvez adresser votre demande de domiciliation en remplissant le formulaire ci-dessous et en le déposant directement au CCAS. Vous serez par la suite contacté par un agent du service afin de convenir d'un RDV pour un entretien préalable à la prise de décision où seront notamment abordés votre lien avec la commune, votre parcours résidentiel et les droits auxquels vous pourriez prétendre.



16029\*01

**DEMANDE D'ÉLECTION DE DOMICILE**

Décret n° 2011-441 du 19 mai 2011 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable

**RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR**

Mme     M.

Nom(s) : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_    Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nom(s), prénom(s) et date de naissance des ayants droit : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> demandeur     Rencouvriement

Numéro d'usager (réservé à l'organisme agréé) : \_\_\_\_\_

**Demande à élire domicile auprès de l'organisme suivant : (à compléter par l'organisme)**

Nom de l'organisme : CCAS de Pontault-Combault

Responsable de l'organisme (Nom, Prénom, Fonction) : BORD Gilles, président du CCAS

Si organisme agréé, préfecture ayant délivré l'agrément : \_\_\_\_\_

Adresse postale : 79 avenue de la République 77340 Pontault Combault

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : 01.60.18.15.70

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des éléments apportés en vue de la délivrance de votre attestation et m'engage à signaler immédiatement à l'organisme procédant à l'élection de domicile tout changement modifiant cette déclaration.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISME**

Le cachet de l'organisme fait office d'accuse de réception.

Tout organisme de domiciliation a l'obligation d'accuser réception de la demande, de proposer un entretien au demandeur et de notifier la décision d'accueil ou de refus motivée à la demande dans un délai maximum de deux mois.

**PROPOSITION D'ENTRETIEN**

Vous êtes convoqué à un entretien le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_ h \_\_\_

avec : \_\_\_\_\_

à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

Le formulaire ci-dessus est le modèle de demande de domiciliation prévu à l'article 441 I et suivant du code de procédure civile. Il peut également constituer l'attestation de domiciliation en un document administratif distinct. Il est régi par les articles 452-13 du, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467 du code de procédure civile. Il est soumis à modification de la part de l'Etat, sans préavis et sans concertation, auprès de l'organisme demandeur, les données relatives au formulaire de demande de domiciliation, qui, au demandeur, sont de sa responsabilité, ainsi qu'elles sont définies dans le décret de mise en application de l'article 441 I.



## Domiciliation

Publié sur le site Mairie de Pontault-Combault (<https://www.pontault-combault.fr>)

---

**Poids :** 78,89 Ko

[Téléchargement](#) [1]

**URL de la source (modifié le 10/04/2024 - 17:37):** <https://www.pontault-combault.fr/solidarite-1/logement/domiciliation>

### Liens

[1] [https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/demande\\_domiciliation.pdf](https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/demande_domiciliation.pdf)